

Sous la direction de
JEAN-PIERRE CHANTIN
et PHILIPPE MARTIN

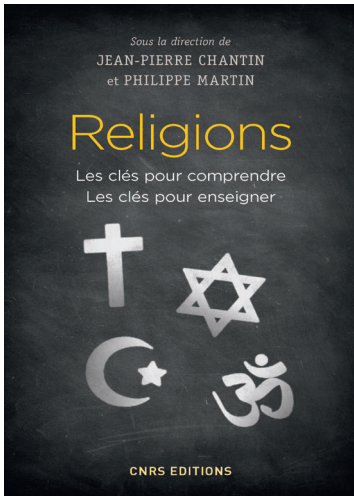
Religions

Les clés pour comprendre
Les clés pour enseigner



CNRS EDITIONS

Présentation de l'éditeur



Religions

Les clés pour comprendre

Les clés pour enseigner

Sujet brûlant entre tous, l'enseignement des religions à l'école suscite d'intenses polémiques qui, trop souvent, viennent semer la confusion jusque dans les rangs du personnel éducatif. Aussi est-ce d'abord aux enseignants que l'équipe réunie par Jean-Pierre Chantin et Philippe Martin entend proposer des clés pour comprendre et faire comprendre le fait religieux. À cette fin, les auteurs ont pris pour point de départ la

vingtaine de sujets qui, dans les programmes scolaires de la 6e à la Terminale, abordent directement cette question. Historiens, théologiens, anthropologues et politistes offrent ainsi un panorama complet qui correspond aux grandes interrogations de nos sociétés. Définition de la religion, naissance et diffusion des trois grands monothéismes, origines des textes sacrés, temps des croisades, Réforme protestante, laïcité à la française... Autant de mises en contexte qui éclairent utilement notre connaissance du fait religieux sur le temps long. Dans un souci constant de pédagogie, cette étude peut aussi se lire comme un plaidoyer pour une société plus apaisée.

Docteur en histoire religieuse contemporaine (université Lyon 3), Jean-Pierre Chantin est chargé de mission à l'Institut Supérieur d'Étude des Religions et de la Laïcité.

Philippe Martin est professeur d'histoire moderne. Il dirige l'Institut Supérieur d'Étude des Religions et de la Laïcité.

Religions

Les clés pour comprendre
Les clés pour enseigner

Sous la direction de
Jean-Pierre Chantin et Philippe Martin

Religions

Les clés pour comprendre
Les clés pour enseigner

Préface de Jean-Louis Bianco

CNRS ÉDITIONS

15, rue Malebranche – 75005 Paris

Ouvrage publié sous la direction éditoriale de Guy Stavridès

Préface

Une connaissance nécessaire

Jean-Louis Bianco

Président de l'Observatoire de la laïcité

« Citoyens, réfléchissez ! Est-ce qu'on apprend à penser comme on apprend à croire ? Croire, c'est ce qu'il y a de plus facile, et penser, ce qu'il y a de plus difficile au monde. Pour arriver à juger soi-même d'après la raison, il faut un long et minutieux apprentissage. Cela demande des années. Cela suppose un exercice méthodique et prolongé. C'est qu'il ne s'agit de rien de moins que de faire un esprit libre. »

Discours de Ferdinand Buisson au Congrès du Parti radical de 1903

En 1989, le rapport du recteur Philippe Joutard soulignait les retards de l'Éducation nationale dans l'enseignement de l'histoire des religions. En 2002, le rapport de Régis Debray formulait des recommandations sur l'enseignement du fait religieux dans l'école laïque, rapport qui conduira à la création de l'Institut européen en sciences des religions (IESR). Cette préoccupation n'est donc pas nouvelle. La ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Najat Vallaud-Belkacem, a demandé au conseil supérieur des programmes de renforcer la place de l'enseignement du fait religieux dans l'ensemble des niveaux scolaires.

Une enquête menée par *Opinionway* pour *Bayard* et l'association *Enquête* auprès de 354 professeurs du primaire a fait apparaître une pratique très aléatoire des professeurs des écoles : 37 % ont déclaré être opposés à cet enseignement et ne pas le pratiquer ; 24 % ont déclaré y être favorables mais ne pas le pratiquer ; 3 % le font par contrainte ; 35 % y sont favorables et le pratiquent. Ainsi, seulement 38 % des professeurs assurent cet enseignement. Un tel chiffre serait inimaginable pour tout autre enseignement. Parmi les raisons évoquées, beaucoup considèrent que les élèves du primaire sont trop petits pour suivre un tel enseignement. Beaucoup considèrent par ailleurs qu'ils ne sont pas assez formés pour le prendre en charge. D'autres estiment que la religion relève de la sphère privée, ce qui démontre une grave lacune dans la compréhension même du principe de laïcité.

L'enquête Redco, *Religion in Education*, menée auprès de jeunes français (14-16 ans) témoigne pourtant de l'importance d'un tel enseignement. Ainsi, à la question « Il y a des gens de religions différentes dans chaque pays. Qu'est-ce qui, selon vous, peut les aider à vivre en paix ? », ils sont 82 % à répondre « Faire des choses ensemble », 74 % à répondre « Connaître les religions des autres » et 74 % à répondre « Connaître personnellement des gens de différentes religions ».

Le rapport des sénateurs Esther Benbassa et Jean René Lecerf de 2014, intitulé « La lutte contre les discriminations : de l'incantation à l'action », évoque la nécessité d'assurer cet enseignement au cours de l'ensemble de la scolarité avec une formation adéquate des enseignants. Selon ce rapport, la lutte contre les discriminations passe également par une meilleure connaissance des différences culturelles et religieuses au sein de la société française. Dans un sondage IPSOS de 2015, à la question « Peut-on en général faire confiance à quelqu'un qu'on ne connaît pas ? », le pourcentage de réponses positives était de 22 %. Cela veut donc dire que 78 % des personnes, spontanément, ne font pas confiance à quelqu'un qu'ils ne connaissent pas. Dans cette France dont les citoyens se méfient de plus en plus les uns des

autres, il faut recréer du lien, ce qui passe aussi une meilleure connaissance des faits religieux.

Cet enseignement constitue une des conditions pour faire vivre une laïcité sereine, comme le relevait très justement Mme Isabelle Saint-Martin, directrice de l'Institut européen en sciences des religions : « l'enseignement du fait religieux n'est pas ornemental mais donne des repères ».

La laïcité représente en effet la clé de la construction de la citoyenneté qui fait, de chacune et de chacun d'entre nous, au-delà de nos appartenances ou de nos origines, des citoyennes et des citoyens à égalité de droits et de devoirs. Elle nous permet d'aller au-delà de nos différences, de les dépasser tout en les respectant et, même, en en faisant une richesse.

La laïcité repose sur trois principes : la liberté de conscience et celle de manifester ses convictions dans les limites du respect de l'ordre public ; la séparation des institutions publiques et des organisations religieuses ; l'égalité de tous devant la loi quelles que soient leurs croyances ou leurs convictions. Ainsi, elle garantit aux croyants et aux non-croyants le même droit à la liberté d'expression de leurs convictions. Elle assure aussi bien le droit d'avoir ou de ne pas avoir de religion, d'en changer ou de décider ne plus en avoir.

La laïcité n'est pas une opinion parmi d'autres mais la liberté d'avoir une opinion. Elle n'est pas une conviction mais le principe qui les autorise toutes, sous réserve du respect de l'ordre public.

Comme le soulignait Régis Debray dans son rapport de 2002 : « L'effondrement ou l'érosion des anciens vecteurs de transmission que constituaient églises, familles, coutumes et civilités » et qui a reporté « sur le service public de l'enseignement les tâches élémentaires d'orientation dans l'espace-temps que la société civile n'est plus en mesure d'assurer » a fait de l'École un acteur central.

Le ministère de l'Éducation nationale s'est emparé de ces questions en consolidant la formation disponible pour les enseignants qui craindraient d'être piégés par des élèves sur ces sujets. Ainsi, le livret Laïcité du ministère de l'Éducation nationale,

transmis à l'ensemble des établissements scolaires publics, rappelle qu'il revient aux chefs d'établissement de montrer que les savoirs enseignés sont le fruit de la démarche scientifique des historiens et d'apprendre aux élèves à distinguer savoir, opinion et croyance. Dans la continuité de l'œuvre laïque de Ferdinand Buisson, le ministère rappelle la distinction entre croire et savoir : « Ce qui peut être cru ne relève pas de l'enseignement scolaire de l'École laïque mais appartient à la liberté de conscience, de croyance de chacun. Ce qui peut être su relève de l'enseignement des faits religieux appréhendés comme "faits de civilisation" ».

Ainsi, cet enseignement a parfaitement sa place au sein de l'École publique, en ce qu'il consiste par exemple à exposer les œuvres d'art et textes religieux comme des biens communs universels, à opérer une lecture critique et analytique des textes et des œuvres et à apprendre à exprimer son jugement dans le respect des autres, sans céder à l'intolérance ni à la violence. Comme le rappelle l'article 12 de la Charte de la laïcité à l'école : « Les enseignements sont laïques. Afin de garantir aux élèves l'ouverture la plus objective possible à la diversité des visions du monde ainsi qu'à l'étendue et à la précision des savoirs, aucun sujet n'est *a priori* exclu du questionnement scientifique et pédagogique. Aucun élève ne peut invoquer une conviction religieuse ou politique pour contester à un enseignant le droit de traiter une question au programme. »

Par ailleurs, le ministère de l'Éducation nationale a demandé à ce que les formations initiales comprennent des modules plus complets sur ces questions et a mis en place sur la plateforme de formation continue *M@gistère* un parcours de formation de neuf heures dont deux heures en présentiel.

La transdisciplinarité de cet enseignement est parfois remise en question, certains préférant qu'un cours lui soit dédié. Déjà en 2002 Régis Debray avait opté pour la transdisciplinarité en avançant qu'« en dépit des apparences et à y regarder de près, refuser de promouvoir une matière à part entière peut devenir un bénéfice intellectuel puisque le religieux est transversal à plus d'un champ d'études et d'activités humaines » mais « ce peut

être, en sens inverse, un danger pédagogique, celui du saupoudrage et de la désinvolture ».

S'il faut bien sûr veiller à ce qu'on n'aboutisse pas à un saupoudrage, l'approche transdisciplinaire permet de valoriser les apports divers qu'ont pu et que peuvent encore aujourd'hui avoir les religions sur les arts, la littérature, la philosophie, à mieux expliquer aussi certains contextes géopolitiques. Plus que jamais, il revient à l'École publique de transmettre des éléments de connaissance scientifique sur ce qu'on appelle désormais les faits religieux.

Introduction

Jean-Pierre Chantin/Philippe Martin

ISERL

Le philosophe Jean Grondin pose une question essentielle : « De quoi parle-t-on quand il est question de religion¹ ? »

L'interrogation est faussement simpliste. Quels mots pour dire quelles réalités ? Les mots sont piégés : je ne suis pas superstitieux, je suis croyant ; mais vous êtes superstitieux car je ne comprends pas ou je n'admets pas vos pratiques. « Sectes » ou « superstitions » ne décrivent pas des faits sociaux mais sont des disqualifications de comportements². La question est ancienne. Les révolutionnaires français en avaient déjà débattu : devaient-ils parler de « religion », de « cultes » ou d'« opinion religieuse » ?

L'orthographe même est signifiante. Ainsi, selon une pratique désormais établie chez les spécialistes en France, on écrit « islam » pour la religion et « Islam » pour la civilisation. Le terme même de religion est sujet à discussion. Tel groupement est, d'un côté des Pyrénées, considéré comme une religion, de l'autre côté comme une secte. Rien ne semble établi. Régine Azria explique : « Dans les sciences des religions, il y a place et matière à définitions multiples, donnant à voir emboîtement et complémentarités [...] c'est la diversité même des points de vue

1. Jean Grondin, *Philosophie de la religion*, Paris, PUF, Que sais-je ?, 2009.

2. Philippe Martin (dir.), *Les mots de la religion*, Dossier de la revue *Histoire, Monde et Cultures religieuses*, n° 26, juin 2013.

que ces débats mettent en présence et confrontent, qui permet d'éclairer la complexité de cet objet indéfinissable³ ».

Mais, dans une société en proie à des tensions à connotation confessionnelle, il est plus facile et rassurant de se réfugier derrière des *a priori* véhiculés par des mots que tous croient neutres que de penser à cette complexité. Les thèmes abordés lors des débats semblent parfaitement connus et chacun a ses idées sur la naissance de l'islam, les prémices de la laïcité, les relations entre chrétiens et musulmans en Méditerranée au Moyen Âge, le culte impérial à Rome... Nous nous raccrochons à des souvenirs qui sont, en fait, souvent des *a priori*. La chose est d'autant plus dangereuse que ce bagage culturel est largement mobilisé dans les débats actuels. Ainsi, en se fondant sur ce qu'on croit savoir de l'islam aux XI^e-XIII^e siècles, certains en tirent la conclusion d'un choc de civilisations qui rend irréconciliable Occident et monde musulman, pendant que d'autres, en se servant du même arrière-fond historique vantent les charmes d'une cohabitation entre confessions.

Combien d'autres points sont ainsi instrumentalisés ? La loi de 1905 est sans cesse citée, quitte à être réinventée. Le récit des origines des religions est utilisé pour appuyer telle ou telle revendication politique.

Autant de pseudo-arguments assénés pour défendre des positions sociales, politiques, identitaires... Or, comme l'affirme Régis Debray : « Ce qui va de soi est toujours source d'abus ». À l'heure actuelle, il convient d'oublier les *a priori* et les mythes, de redonner sa place à la recherche. Depuis quelques années déjà, celle-ci a profondément transformé notre approche du temps et des religions. Les recherches sont foisonnantes.

Pour comprendre la place du religieux dans notre monde, il convient de repenser l'histoire, de s'éloigner des idées reçues. Nous avons choisi de privilégier quelques moments clés, ceux où se joue un avenir, ceux où tout est encore possible. Au lieu d'en dresser une liste arbitraire, nous avons décidé de nous fon-

3. Régine Azria, Danièle Hervieu-Léger (dir.), *Dictionnaire des faits religieux*, Paris, PUF, 2010, Avant-propos.

der sur ceux qui sont proposés par les programmes scolaires qui ont pris en compte les avancées de la recherche. Un basculement s'est opéré dans les années 1980. Auparavant, nombre de livres parlaient des Hébreux, d'Abraham, de l'art roman, etc., mêlant histoire culturelle et artistique à des considérations peu détachées des récits fondateurs des grandes religions présentes en Occident. Puis les choses évoluèrent. On passa de l'histoire des Églises à l'histoire des croyants, de l'étude des religions à l'analyse des faits religieux. On s'intéressa aux croyances, au vécu des fidèles, au symbolisme... Le mouvement fut accompagné de bien des rapports officiels, comme ceux de Dominique Borne ou de Régis Debray. Ce renouveau s'appuya sur les avancées d'une historiographie qui se fonde de plus en plus sur l'anthropologie, la sociologie, la psychologie... Il prenait en compte également les bouleversements fondamentaux qui affectaient nos sociétés : perte de culture religieuse, arrivée sur la scène nationale de nouvelles confessions, crispations sociales, perte d'autorité des clergés traditionnels...

Cette histoire scolaire est ce qu'il convient d'appeler une synthèse acceptable. Entre la recherche historique, toujours en mouvement, et la mémoire, partielle, elle propose un point sur ce qui nous pose question. Aujourd'hui, une vingtaine de sujets sont abordés dans les programmes de la 6^e à la Terminale, offrant un panorama historique à peu près complet qui correspond aux grandes interrogations de nos sociétés. Ici, historiens, théologiens, anthropologues et politistes revisitent ces thèmes si souvent agités par l'actualité et pourtant mal connus. Ils laissent également la parole aux documents, s'appuyant largement sur les sources qui permettront à chacun d'entrer dans les réalités passées.

Nous commencerons notre parcours par une approche des religions par le prisme de la philosophie, puis par un décentrage en rencontrant grecs, romains ou bouddhistes. Autant d'occasions de voir que la définition même du terme « religion » est profondément culturelle, sujette à variations.

Puis nous nous arrêterons aux trois grands monothéismes : judaïsme, christianisme et islam. Un détour par les textes sacrés

est le moyen de voir ce qui les distingue des autres religions et ce qui les rapproche. L'enquête portera ensuite sur les origines réelles de ces trois confessions. Installées, les religions se situent désormais entre culture, politique et spiritualité. Le Moyen Âge, le temps des croisades, la naissance de la Réforme protestante, la Révolution française ou l'affirmation de la laïcité montrent cette imbrication.

Depuis un demi-siècle, deux défis sont à relever : celui de la réalisation d'un espace laïc ; celui de la radicalisation, voire de la violence. Questions d'autant plus cruciales que le champ du religieux est désormais éclaté.

Ce livre accompagne l'enseignant en quête de formation pour préparer ses cours et tout lecteur désireux de s'immerger dans cet univers complexe mais essentiel pour notre fonctionnement social. Il invite à repenser une culture qu'on croit acquise. Il offre une vision apaisée des mots. C'est en sachant ce qu'ils cachent et quel est leur arrière-plan historique que nous pourrions forger le « vivre ensemble ».

APPROCHER
LA « RELIGION »

Qu'est-ce qu'une religion ?

Pierre Gisel

Université de Lausanne

Une question occidentale et moderne

La question « Qu'est-ce qu'une religion ? » est une question occidentale et moderne. On va devoir y répondre, bien sûr. C'est même socialement requis. Mais il convient de prendre conscience qu'elle suppose un balisage déterminé des *espaces* de la vie humaine, individuelle et sociale, ainsi que des *instances* qui en répondent à chaque fois. Un balisage dont on n'est pas spontanément conscient, mais qui est bien réel et apparaît lié à une histoire précise.

Dans l'Inde traditionnelle, la question ne serait pas pertinente car on n'y isole pas le religieux du culturel. Qu'est-ce qui, par exemple, dans les trésors des Vedas et autres textes anciens, pourrait être dit « religieux », et qu'est-ce qui, en distinction, serait « culturel » ? Il en va de même dans une civilisation marquée par le Tao. Ou encore dans les « religions premières » de l'Afrique, de l'Amérique latine ou des Amérindiens où le religieux n'est pas un espace spécifique, ni quant à ses coordonnées intellectuelles possibles, ni quant à une prise en charge institutionnelle propre. Il en va d'ailleurs de même, dans ces sociétés, du « politique » qui n'est pas non plus spécifique ni séparé.

Un tel rappel est nécessaire au titre d'un arrière-fond. Il permet, au moins indirectement, de mieux situer et appréhender les mutations contemporaines qui affectent l'ensemble d'un champ

qu'on dit religieux et, dans ce champ, les religions constituées et héritées. Par ailleurs, si nous focalisons le regard sur notre histoire occidentale, on voit assez vite, sauf à rester prisonnier de définitions figées, préconçues et idéologisées, que ce qu'on appelle religion a connu une histoire différenciée.

Commençons par le mot *religio*, que Cicéron met en avant dans son *De natura deorum* (an 45 avant notre ère) et qui représente une récapitulation de la posture propre à l'Antiquité. *Religio* renvoie ici à une vertu (la « vertu de religion »), non à un système conceptuel et institutionnel ; une vertu de retenue devant la démesure du cosmos, selon une posture qu'on dira de sagesse, autre que le savoir et autre que la morale. Cette vertu s'oppose alors à l'*hubris*, un vice ou une méprise quant à la condition de l'humain. Le général thrace qui fait fouetter la mer parce qu'une tempête a abîmé ses navires vaut comme contre-exemple de la « vertu de religion » qui est, au contraire, faite de retrait et de déprise, sur le fond d'une finitude à reconnaître.

Quand Émile Durkheim (1858-1917), l'un des pères de la sociologie avec, notamment, Max Weber (1864-1920), Ernst Troeltsch (1865-1923) ou Georg Simmel (1858-1918), définit la religion dans *Les Formes élémentaires de la vie religieuse*, de 1912, il la voit comme un « système de croyances » et de « pratiques ». Ces systèmes sont divers et sont chacun, précise-t-il, rapportés à une « Église », dont il y a une diversité et une concurrence.

Durkheim cisèle là ce qui aujourd'hui, moyennant nuances, correctifs ou inflexions, est le plus souvent entendu sous la notion de religion. Autre chose donc que ce que récapitulait Cicéron. On dira que, justement, le christianisme est passé par là, et qu'on y a renvoyé au *religare* (« relier ») qui se tiendrait derrière *religio*, non au *relegere* (« relire » et « recueillir » les « signes ») qu'entraînait la vision antique. Étymologiquement, c'est renvoyer à *relegere* qui est ici correct, mais l'étymologie ne tranche pas des questions de fond, et le jeu, l'oscillation ou l'opposition, entre *relegere* et *religare* est un jeu significatif. Le *religare* a une double dimension : relier le monde et les humains à un Dieu, *verticalement* peut-on dire ; et relier les humains entre eux, *hori-*

Retrouvez tous les ouvrages de CNRS Éditions
sur notre site www.cnrseditions.fr